

Gao Cheng – Présidente de la Fédération chinoise de tennis de table

Ancienne journaliste sportive

En tant que membre du CIO, je prends la parole ici comme Gao Cheng, ancienne journaliste sportive et présidente de la Fédération chinoise de tennis de table, mais surtout au nom du mouvement olympique. L'annulation de Brisbane 2032, marquée par des scandales financiers et une forte opposition populaire, a discrédité la tenue des Jeux. Nous avons besoin de candidatures qui protègent les athlètes, la population locale et surtout la crédibilité du CIO.

Une candidature idéale est d'abord une candidature honnête. Nul besoin d'images spectaculaires ou de promesses politiques. Elle connaît ses limites et ses risques et explique clairement comment elle compte les contrecarrer. Une candidature idéale doit préserver la fiabilité des Jeux et rassurer les athlètes, la population locale et l'opinion publique internationale.

Elle doit également être accessible au grand public. Les habitants doivent comprendre pourquoi leur ville souhaite accueillir les Jeux, l'impact que cela aura sur leur quotidien, ainsi que les sacrifices qui seront nécessaires. Une candidature qui ne parvient pas à dialoguer avec sa propre population n'est pas prête à accueillir ces Jeux. Prenons l'exemple de Brisbane : avec 53,2 % de "NON", les habitants du Queensland n'ont pas seulement rejeté un projet d'urbanisme, ils ont signé l'acte de décès de la candidature de Brisbane 2032.

J'ai passé des années à analyser des récits sportifs, des scandales et des crises d'image. Je sais que la réputation d'un événement se joue autant dans les conférences de presse que dans les stades. Après Brisbane, nous ne pouvons présenter des candidatures qui ne prennent en compte tous les enjeux. Une candidature idéale doit mettre en avant une stratégie de communication transparente contenant les moyens d'information aux localités hôtes, la préparation face aux critiques, et la gestion des contestations ou scandales potentiels. Les Jeux doivent être un symbole de respect, pas seulement une image de beauté des épreuves et cérémonies.

Étant moi-même issue du monde du sport, je tiens à ce que les Jeux représentent vraiment quelque chose pour les athlètes. Une candidature idéale place le sport au cœur de son projet, sans se contenter d'utiliser les Jeux comme un simple outil politique ou de marketing.

Je veux voir comment les infrastructures vont bénéficier aux sportifs même après les Jeux : clubs, écoles, fédérations. Une ville qui construit des installations juste pour deux semaines n'est pas une ville responsable. L'héritage sportif doit être tangible, mesurable, et pensé sur le long terme.

Brisbane nous rappelle qu'un projet olympique peut échouer même après avoir été sélectionné. Une candidature idéale ne doit pas seulement montrer ce qu'elle fera si tout se passe bien, mais aussi comment elle se prépare si les choses tournent du mauvais côté. Je suis très attentive à la solidité de l'organisation: une gouvernance claire, un budget réaliste, des mécanismes de contrôle indépendants, et un dialogue structuré avec la population. J'attends des villes qu'elles présentent un plan de gestion de crise bien défini : en cas de scandales politiques, de contestations sociales, ou de problèmes affectant l'environnement ou le budget. Organiser les Jeux ne doit pas être un outil politique: c'est un engagement.

Pour moi, la candidature idéale est celle qui permet au CIO de maintenir sa crédibilité à l'échelle mondiale et sa pérennité à long terme , tout en offrant aux athlètes un cadre sûr, équitable et respectueux.

Questions:

“Quels forums citoyens, sondages ou consultations publiques avez-vous organisés avec la population locale pour anticiper les contestations sociales, et comment garantissez-vous par contrat avec le CIO des pénalités claires en cas de dépassement budgétaire majeur ou de manquement à la transparence ?”

“Comment vos infrastructures sportives créées ou rinnovées pour les Jeux seront-elles durablement intégrées au cadre sportif ou local: clubs, écoles, fédérations et quels engagements spécifiques prendrez-vous pour vous assurer qu’elles resteront accessibles et utiles aux athlètes et population après les Jeux?”

“Comment anticipez-vous et gérez-vous l'impact environnemental des Jeux sur votre ville et ses espèces naturelles (pollution, plastiques, destruction d’habitats naturels), et quelles mesures concrètes prenez-vous pour restaurer et protéger la biodiversité après l'événement?”

Amendements:

Article 33.1: “Toute candidature à l’organisation des Jeux Olympiques nécessite l’approbation du CNO (Comité National Olympique) du pays concerné.”

Ajouter : “Le CNO doit exiger un sondage indépendant ou un référendum démontrant qu’il y a plus de 50% d’adhésion de la population locale pour l’approbation de la candidature. S' il y a une absence de preuve , cela représente un rejet automatique.”

Article 33.3: “Le CNO du pays concerné supervisera les actions et le comportement en lien avec la candidature des autorités publiques de son pays et des autres parties associées à la candidature à l’organisation des Jeux Olympiques, et en sera conjointement responsable.”

Ajouter: “Le CNO doit organiser des réunions trimestrielles obligatoires avec le CIO dès que la candidature soit lancée, avec un rapport mensuel sur l'avancement qui devra dès lors être envoyé au CIO.”

Article 34: “Dans le choix de l’emplacement, des lieux et des sites des Jeux Olympiques, la priorité doit être donnée à l’utilisation de sites et d’infrastructures existants ou temporaires. La construction de nouveaux sites, ou infrastructures, permanents en vue de l’organisation des Jeux Olympiques doit être envisagée uniquement sur la base de plans d’héritage durable. ”

Ajouter: “Toute construction permanente devra s'inscrire dans un plan d’héritage écrit : l’usage de clubs, écoles, etc...et devra inclure un budget de maintenance et d'entretien pendant les 10 années suivant les jeux ,et prévoyant au minimum une utilisation 20 ans.”

Ajouter : “Si, dans les cinq ans suivant les Jeux, un site permanent construit spécifiquement pour l'événement reste inutilisé ou sous-utilisé (moins de 50% de sa capacité prévue), le CIO applique des sanctions financières équivalentes à 2% du budget total des Jeux, reversées directement aux clubs sportifs locaux.”